

La France et le temps de travail (1814-2004).
Patrick Fridenson, et Bénédicte Reynaud (sous la dir.).
Paris : Odile JACOB, 2004, 237 p.

Cet ouvrage, sous la direction de Patrick Fridenson et de Bénédicte Reynaud, a pour objectif de poser les bases d'une histoire du temps de travail en France. Il replace ainsi les débats sur la Réduction du Temps de Travail (RTT) dans une perspective de longue durée : près de deux cents ans de l'histoire du travail et de son temps sont retracés. De plus, une approche comparative est également proposée dans la mesure où le « cas français » est mis en regard avec les expériences d'autres pays européens ou, plus généralement, occidentaux. Cette approche très stimulante permet de varier les échelles dans le temps et dans l'espace pour mieux mettre en évidence les spécificités nationales. Réunissant des contributions de chercheurs appartenant à des disciplines différentes (histoire, économie, gestion et sociologie), l'ouvrage s'articule autour de 6 chapitres. Chacun d'entre eux couvre une période particulière.

Dans le premier chapitre « Discipline d'atelier et externalités dans la réduction de la durée du travail au XIXe siècle », Jérôme Bourdieu et Bénédicte Reynaud, s'intéressent à ce qu'ils présentent comme un point aveugle de la recherche sur la réduction du temps de travail. Il s'agit en effet de mettre à jour le rôle qu'a tenu la santé dans la RTT. Ils analysent comment la construction de liens de causalité entre santé et travail a été le fruit d'une lente et difficile élaboration au cours du dix-neuvième siècle. Appliquant la notion d'externalité (issue de la théorie économique) au cadre des relations de travail, les auteurs montrent que les ouvriers, dans un contexte dans lequel ils n'ont pas ou peu d'alternatives, subissent indiscutablement un fort préjudice du fait d'une durée de travail importante, laquelle n'est pas accompagnée de contreparties. Au dix-neuvième siècle en effet, les conséquences néfastes des conditions de travail sur la santé ne sont pas reconnues et on renvoie la responsabilité de la maladie aux ouvriers eux-mêmes et à leurs comportements inconséquents dans le travail comme dans le hors-travail. C'est le développement d'une information fiable (par le recours à la statistique) et partagée, reposant en particulier sur le travail et l'expertise des médecins, qui permettra une progressive prise de conscience collective. Dans ce cadre, la diminution du temps de travail est alors pensée comme une question de santé publique.

Le deuxième chapitre « La multiplicité des processus de réduction de la durée du travail de 1814 à 1932 : négociations, luttes, textes et pratiques » est présenté par Patrick Fridenson. L'auteur développe ici une idée qui, par ailleurs, traverse l'ensemble de l'ouvrage : il n'y a pas eu en France, contrairement aux idées reçues, un mouvement unique et linéaire de réduction du temps de travail. Cette idée se vérifie dans la période considérée, période qui représente pourtant une sorte de parenthèse où s'est concrétisée une réelle volonté de RTT. La multiplicité des acteurs et des objectifs (transformation sociale versus compétitivité des entreprises) explique le caractère chaotique de la RTT. P. Fridenson nous montre spécifiquement l'importance des acteurs internationaux (comme les associations internationales de réformateurs et d'experts, l'Organisation Internationale du Travail ou le BIT) mais aussi le rôle d'acteurs nationaux méconnus (comme les employés par exemple) qui ne rentrent pas dans le triptyque étudié de manière classique : syndicats ouvriers/ patrons/ hommes politiques. A cette diversité des acteurs, il faut aussi ajouter une réelle instabilité des

rapports entre le contractuel, le législatif et le réglementaire.

Alain Chatriot se consacre, quant à lui, à une période plus courte (1932-1936) mais fort dense du point de vue de la RTT. Dans le cadre du chapitre 3 « Débats internationaux, rupture politique et négociations sociales : le bon en avant des 40 heures », l'auteur nous indique que c'est dans un contexte de crise généralisée que va se penser désormais le temps de travail. Dès lors le chômage fait irruption dans le débat sur la durée légale du travail et les controverses liées au passage aux 40 heures rappellent très fortement celles plus récentes qui ont accompagné les lois Aubry. L'originalité de la contribution de l'auteur est de suivre les principaux événements de cette période à partir d'une institution peu étudiée : le Conseil National Economique (CNE). Cette institution est à la fois l'ancêtre du Conseil Economique et Social et du Commissariat au Plan. Elle est consultée obligatoirement et représente un lieu de confrontations et de négociations des partenaires sociaux. C'est donc à travers ce prisme que l'auteur saisit la manière dont se pose la question du temps de travail dans la société française des années 30.

Le chapitre 4 nous conduit de la seconde guerre mondiale aux années 1970. Comme le fait remarquer justement Eric Pezet, cette période est généralement oubliée. Elle fait, en effet, l'objet de beaucoup moins d'analyses que la période précédente ou que la période suivante. Dans cette contribution intitulée « De la guerre aux années 1970 : pratiques d'entreprises, négociation collective et formation de dispositifs de gouvernement des salariés par le temps de travail », l'auteur se consacre à l'étude de la négociation collective pour montrer comment la RTT a été mise en dispositifs par l'Etat, les organisations syndicales et les entreprises. Si la RTT a longtemps répondu aux revendications syndicales d'amélioration des conditions de travail sur fond de gains de productivité, à la fin de la période étudiée, la RTT se présente désormais fortement comme un outil de défense de l'emploi.

Les deux dernières contributions traitent naturellement de la période plus contemporaine. En premier lieu J. Freyssinet dans le cadre du chapitre 5 « La transformation des enjeux et des modes de régulation : 1978-1996 » indique comment, dans un contexte de crise, se présente l'action sur le temps de travail. Elément de flexibilité pour le patronat, moyen de lutte contre le chômage mais aussi d'amélioration des conditions de travail pour les syndicats, outil permettant une action sur la performance globale de l'économie pour les politiques, objet d'attentes diversifiées de la part des salariés, la RTT renvoie à des enjeux différents, parfois même contradictoires. Dans ce cadre, la France ne parviendra pas à poser et à développer les bases d'un système cohérent en matière de temps de travail. Un agrégat de mesures et de dispositifs, fondé sur de faux compromis, est construit. Cependant, l'auteur repère, et c'est une nouveauté d'importance, que la RTT se pense désormais sur le long terme et que le thème de la répartition et de l'articulation des temps de vie apparaît comme une problématique nouvelle.

La dernière période, enfin, nous mène jusqu'à l'actualité récente. Le chapitre 6 proposé par Philippe Askenazy, Catherine Bloch-London et Muriel Roger s'intitule sobrement « la réduction du temps de travail : 1997-2003 ». Les contributeurs présentent ici une analyse très claire des lois Aubry I et II, du contexte dans lequel elles ont été pensées, de leur esprit, de leur contenu, et de leurs effets. Une fois de plus, pendant cette période, on peut remarquer que l'on assiste à des stratégies d'acteurs difficilement compatibles. Ce qui se joue derrière la construction de la loi et derrière sa mise en œuvre est ici bien explicité. De plus un bilan tout à la fois synthétique et nuancé portant sur les effets attendus des lois et sur les faits clôt cette contribution.

On l'aura compris, le grand mérite de cet ouvrage est non seulement de retracer l'histoire du temps de travail mais aussi de nous montrer que la RTT ne se résume pas aux grandes scissions législatives qui sont aujourd'hui dans toutes les mémoires. Elle renvoie à une série d'enjeux portés par un grand nombre d'acteurs parmi lesquels on découvre le rôle central et récurrent d'institutions publiques, d'institutions internationales, d'experts mais aussi de « sans grades » comme les employés ou les femmes par exemple. On sort de la lecture de ce livre convaincu que les luttes sociales ne sont pas, finalement, l'élément dominant de la RTT mais que celle-ci doit largement à ces nébuleuses réformatrices, à ces coalitions instables et fragiles que les auteurs nous aident à identifier.

Au fil de contributions bien maîtrisées, et selon une logique chronologique, les auteurs montrent avec force le caractère non linéaire de la transformation du temps de travail et les effets d'empilement des différentes catégories juridiques construites au fil des années. L'histoire du temps de travail se révèle ainsi extrêmement chaotique, faite de coup de force constituant de formidables pas en avant mais aussi de discrets retours en arrière.

Cet ouvrage permet également de prendre conscience de l'importance du débat international au sujet du temps de travail et de se faire une idée de la position d'autres pays occidentaux sur ce thème. Cependant, on peut regretter que ces comparaisons internationales, qui constituent incontestablement un apport du livre, ne soient pas systématiques. Elles ne sont pas présentes à parts égales dans toutes les contributions et elles ne concernent pas toujours les mêmes pays. Dans le même ordre d'idée mais sur d'autres plans, l'ouvrage, qui rassemble une succession de contributions, manque parfois d'homogénéité. Ainsi, le choix des découpages selon les périodes n'est pas toujours très bien explicité. De plus, si certains auteurs présentent leurs options théoriques ou méthodologiques, d'autres ne s'attardent pas sur ces questions.

Au terme de ce livre, on retiendra que le temps apparaît incontestablement au fil de l'histoire, non pas uniquement comme une ressource ou une marchandise, mais comme un véritable enjeu de société. Un tel apport ne peut manquer d'enrichir les débats actuels sur le temps de travail.

Laurence Servel,
CERSO, Université Paris-Dauphine